

*Texte d'une motion rédigé suite aux AG des personnels de l'INSPÉ de l'académie d'Aix-Marseille, les 5 et 8 avril 2024.*

*La motion a été lue au conseil d'INSPE le 8 avril 2024. Le conseil a refusé de la voter, au motif d'une position de principe affirmée par le président du CI et la directrice de l'INSPE, puis validée par un vote du CI : le CI ne vote pas de motion ne concernant pas la vie et le fonctionnement actuels de l'INSPÉ.*

Alerté.es par le projet de réforme visant la formation des enseignant.es et impactant le présent et l'avenir de la jeunesse de notre République, nous, personnels de l'Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation d'Aix-Marseille dénonçons :

- Une méthode gouvernementale qui ne relève pas d'une démocratie : élaboration hâtive d'une réforme autoproclamée du « XXI<sup>e</sup> siècle » ignorant l'expertise actuelle de la recherche articulée au terrain et à la formation, méprisant l'éclairage par les professionnel.les des enjeux du métier et de sa formation, sans consultation de ses acteurs et actrices, préférant la communication médiatique et au compte-goutte plutôt qu'un travail concerté.
- Les modalités d'une gouvernance des ENSP dite « rénovée », faisant fi de tout bilan des réformes successives qui se sont enchaînées depuis 10 ans (IUFM, ÉSPÉ, INSPÉ et désormais ENSP). Ceci en écartant superbement les directeurs et directrices des INSPÉ actuels du projet de réforme ainsi que l'ensemble de ses acteurs et actrices, ne les en informant même pas. Ce type de gouvernance et de vision qui se profilent impacte la construction de la République par son Ecole et est très inquiétant pour nos étudiant.e.s et futur.e.s enseignant.e.s, pour la jeunesse et pour la République.
- La réforme engage une rupture de formation entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, des modalités de recrutement des formateurs et formatrices opaques et à très court terme ainsi que la pérennité des emplois existants. Niant le respect des libertés académique et pédagogique, ignorant les fondamentaux des valeurs de la République, ce projet maltraite et bafoue la dimension collective du développement professionnel et l'engagement de tous les personnels, enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es, et BIATSS au service du bien public.
- Le calendrier est irréaliste et intenable, révélant jusqu'aux aspects techniques une profonde méconnaissance et une maltraitance non moins profonde.